

PROJET ASSOCIATIF – VALIDE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DU 29 AVRIL 2009

Initiative France est un mouvement citoyen constitué d'associations locales, régies selon la loi de 1901. Chaque association (appelée plateforme) est dirigée et gérée de manière désintéressée par des bénévoles qui donnent de leur temps et de leurs compétences au service du développement économique et social local.

Leur regroupement permet de construire les éléments éthiques, méthodologiques et programmatiques constitutifs de l'identité et du projet qu'elles portent en commun. Il appartient aux instances nationales du mouvement d'organiser et d'animer cette construction collective, d'en mobiliser les moyens et d'en promouvoir les résultats.

Le développement des plateformes et les exigences de permanence, de disponibilité et de technicité conduisent les associations à s'entourer de salariés, au professionnalisme reconnu, qui travaillent dans le même esprit de service.

Le "métier" d'Initiative France consiste à proposer au créateur ou au repreneur d'entreprise un prêt d'honneur, sans intérêt ni garantie, et à l'accompagner dans la réussite de son projet, depuis son intention jusqu'à sa réalisation. Pour réaliser cet objectif, chaque plateforme organise une coopération entre tous les acteurs locaux autour de la création d'entreprise.

Nos origines et fondements

À l'origine, Jean-Philippe Mallet, un banquier imaginaire, eut deux intuitions novatrices : au-delà de tous les palliatifs financiers imaginés pour amortir le coût social résultant de la crise de l'emploi – devenue le problème politique numéro un dès la fin des années 1970 – la création d'entreprises serait le principal vecteur de création d'emplois.

Deux "coups de pouce" modestes mais bien ajustés furent mariés pour permettre la réussite de la création d'entreprises : le coup de pouce financier pour conforter l'apport personnel du créateur (par le prêt d'honneur) et un coup de pouce humain pour faciliter son insertion dans les milieux économiques locaux (le parrainage et l'accompagnement). Ces deux principes d'action sont à l'origine du mouvement et demeurent : la confiance avec le prêt d'honneur, la solidarité avec l'accompagnement et le parrainage.

Une première association vit le jour à Paris en 1980. En cinq ans, une vingtaine d'associations furent créées en province et elles décidèrent de se fédérer. Ainsi naquit en 1985 France Initiative Réseau. Après une première phase de tâtonnement et de mises au point, le réseau se structura et devint le premier réseau associatif d'aide à la création/reprise d'entreprises en France.

Nos convictions et valeurs

*La force du réseau repose d'abord sur des **valeurs** exprimées dès sa création et que chaque membre du mouvement porte et développe :*

- ◆ *Etre au service des créateurs ; le mouvement respecte l'autonomie et la singularité de chaque créateur, tout en cherchant à lui assurer les meilleures conditions de réussite.*
- ◆ *Etre au service d'un territoire ; une démarche de développement local, c'est la transformation de relations "de fait" en un "projet" élaboré et porté collectivement.*
- ◆ *Etre au service du développement économique, de l'innovation, de l'emploi et de la cohésion sociale, simultanément et indissociablement.*
- ◆ *Etre au service des solidarités collectives : à ce titre, construire des solidarités entre les plateformes Initiative, avec les autres opérateurs de l'aide à la création d'entreprises, entre tous les agents économiques de son territoire.*
- ◆ *Etre au service d'une démocratie d'initiative et de responsabilité civique ; à ce titre, le mouvement veille à la qualité démocratique de sa vie associative et à la préservation de son indépendance et de celle des créateurs.*

Les convictions et valeurs, exprimées dans la CHARTE ETHIQUE, caractérisent la manière de travailler d'Initiative France.

Les trois piliers de notre action

Un mouvement fondé sur le bénévolat

Les bénévoles apportent leur concours aux plateformes Initiative comme administrateurs, membres des comités d'agrément, parrains, ou sous d'autres formes encore. Ils sont tous des professionnels de l'entreprise (dirigeants, cadres en exercice ou retraités, experts et conseils), partageant les mêmes valeurs et convictions, pour les mettre au service de l'emploi et de la création d'entreprises.

Ils travaillent avec les salariés des plateformes, sans les remplacer ni empiéter sur leurs propres responsabilités, mais pour les soutenir et partager avec eux les valeurs du réseau.

Les responsabilités réciproques des bénévoles et des associations sont définies dans la CHARTE DU BENEVOLAT Initiative France.

Un fort ancrage local avec une organisation très décentralisée

En aidant la création, la reprise et le développement d'entreprises, Initiative France contribue au développement économique local. Chaque plateforme est profondément ancrée dans son territoire d'intervention, grâce notamment au lien qui l'unit aux collectivités locales, elles mêmes souvent associées à l'origine de sa constitution.

Chaque plateforme est unique. Sa singularité est le reflet de son histoire, de la spécificité de son territoire, de ses partenaires, de ses priorités. La diversité des plateformes est la condition de leur réussite. C'est parce qu'elles "collent" au terrain qu'elles sont capables d'en mobiliser les ressources humaines, techniques et financières, et de susciter un engagement personnel aussi fort de leurs membres que de leurs partenaires.

L'association nationale et les coordinations régionales sont l'émanation des plateformes, majoritaires à leurs conseils d'administration.

Le respect de la personnalité propre à chaque plateforme est la source de la force collective du réseau. Chacun s'y sent reconnu et respecté et peut s'engager dans une action collective sans craindre d'être aliéné à un système lointain. L'appartenance à un mouvement dont l'identité collective est fortement affirmée et reconnue est, à l'évidence, un atout important pour chacune des plateformes Initiative.

Le professionnalisme

L'implication personnelle en faveur de la création d'entreprise ne peut suffire et doit être combinée au professionnalisme du travail mené. Cette dimension professionnelle comporte plusieurs volets :

- ◆ *Une STRATEGIE de développement du réseau, exprimée dans un projet pluriannuel et remis à jour régulièrement lors des Assemblées Générales. Cette stratégie permet d'anticiper sur les nouvelles formes de création, reprise et développement d'entreprises, de s'assurer des équilibres financiers et ainsi de veiller à la pérennité du réseau ;*
- ◆ *Un SYSTEME QUALITE mis en place depuis plusieurs années, comprenant des normes de travail depuis l'accueil du porteur d'un projet jusqu'à sa réussite et assorti de moyens de contrôle importants ;*
- ◆ *Une FORMATION de toutes les personnes impliquées dans l'exercice du métier d'Initiative France : l'analyse des projets, l'attribution des prêts d'honneur, le suivi des entrepreneurs ;*
- ◆ *Un PARTENARIAT professionnel, noué avec les acteurs publics et privés, formalisé par des conventions.*

L'AVENIR DU MOUVEMENT INITIATIVE FRANCE REPOSE SUR LA VITALITE DES INITIATIVES LOCALES POUR DYNAMISER L'ECONOMIE ET PERMETTRE A DES PERSONNES, AYANT L'ESPRIT D'ENTREPRISE ET UN PROJET RECEVABLE, DE REUSSIR.